

POLITIQUE VOLONTARIAT

GRANDE BATAILLE 1023

2023-04-22



Duché de
BICOLLINE

TABLE DES MATIÈRES

LE VOLONTARIAT AU DUCHÉ DE BICOLLINE	1
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU VOLONTARIAT	3
LES AVANTAGES D'ÊTRE VOLONTAIRE	4
A. 4	
B. Error! Bookmark not defined.	
C. 4	
D. 4	
E. 5	
LE CODE DE CONDUITE DES VOLONTAIRES	6
LES TÂCHES	7
COMMENT S'INSCRIRE	8

LE VOLONTARIAT AU DUCHÉ DE BICOLLINE

LA POLITIQUE VOLONTARIAT

Consultez attentivement la Politique car vous y trouverez sans doute les réponses à vos questions. Si à la suite de la lecture de ce document vous avez d'autres interrogations, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse benevolat@bicolline.org: il nous fera plaisir de vous répondre dans les plus brefs délais!

Veillez également noter que la Politique pourrait être modifiée ou mise à jour sans préavis. Vous trouverez toujours la dernière version à jour à l'adresse suivante : <https://bicolline.org/guide-participant/volontaires/>

LE MOT DU DUCHÉ

C'est toujours avec le même plaisir que les préparatifs entourant les festivités de la Grande Bataille du mois d'août se préparent.

Comme vous le savez, le volontariat a toujours été la pierre angulaire de notre événement, et ce, depuis son début. Il a contribué et contribue toujours grandement à sa réussite et à l'identité de cet événement unique, dont l'atmosphère et l'esprit en est directement lié.

Quand la date de la Grande Bataille approche, il est à chaque fois très agréable de revoir l'équipe se former avec les vétérans qui sont présents depuis la première heure et aussi de découvrir les nouveaux visages qui nous rejoignent pour contribuer à la réussite de cet événement. Grâce à leur implication, toutes ces personnes font rayonner le Duché de Bicolline et donnent l'énergie à cette semaine hors du commun.

Merci à tous ceux qui nous aident en investissant de leur temps dans le volontariat du Duché. Merci à toutes ces rencontres, à toutes ces amitiés qui se sont développées au fil des ans pour le plus grand plaisir du jeu ! Bicolline est un joyau unique qui continuera de briller tant et aussi longtemps que la passion et l'enthousiasme de tous seront au rendez-vous.

Puissent les rêves et l'imagination illuminer le ciel du Duché pour encore bien des années.

Olivier Renard
Pour le Duché de Bicolline.

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU VOLONTARIAT LORS DE LA GRANDE BATAILLE DE BICOLLINE

DÉFINITIONS

Il va sans dire que la réussite d'un événement d'envergure comme la Grande Bataille de Bicolline repose en grande partie sur le travail acharné accompli par les diverses équipes de volontaires qui ont à cœur le succès de cette grande aventure à laquelle nous donnons vie année après année.

Le volontaire est donc essentiel au sein de Bicolline et par le fait même, profite de certains avantages définis dans la présente Politique.

L'INSCRIPTION

La mise sur pied des équipes de volontaire est un travail de coordination de longue haleine qui commence dès l'approche du printemps, période à laquelle le Duché de Bicolline (ci-après le Duché) commence à recruter ses effectifs. C'est en effet après le Bal Pourpre que le Duché lance les inscriptions pour les volontaires : les personnes intéressées pourront contacter les personnes ressources afin d'offrir leurs disponibilités.

Une fois les tâches et blocs horaires choisis et le formulaire d'inscription envoyé, l'équipe de coordination des volontaires entrera en contact avec le candidat afin de confirmer l'horaire final, les avantages disponibles, la réduction totale sur le prix d'entrée et les informations spécifiques sur les tâches à accomplir. Bien que nous tentions de mettre à jour la liste de nos besoins le plus souvent possible, veuillez noter qu'il se peut que les tâches choisies aient déjà été comblées ou encore que les blocs horaires proposés par le candidat ne correspondent à aucun de nos besoins. Si cette situation survenait, soyez assurés que nous proposerons quelques alternatives et ferons de notre mieux pour accommoder toute personne désirant s'impliquer lors de la Grande Bataille.

LA RÉUNION DES VOLONTAIRES

Une réunion des volontaires obligatoire se tiendra le samedi avant le dimanche d'accueil de la Grande Bataille. Les volontaires devront y assister car des informations essentielles seront divulguées et des formations données pour des postes plus spécifiques. Les informations relatives à cette réunion vous seront envoyées au plus tard deux (2) semaines avant la tenue de la Grande Bataille.

LE DÉROULEMENT LORS DE LA GRANDE BATAILLE

Lors de l'événement lui-même, à moins d'avis contraire, les volontaires doivent se présenter avant le début de leur bloc horaire au poste défini par leur coordonnateur afin de confirmer leur présence ainsi que récupérer un tabard de volontaire et tout équipement nécessaire à l'accomplissement des tâches assignées.

AJUSTEMENT DES BLOCS HORAIRE LORS DE LA GRANDE BATAILLE

Il arrive parfois qu'un événement fasse en sorte que vous ne puissiez pas vous présenter à un bloc horaire qui vous était assigné. Si pareil cas survenait, sachez qu'il est de votre responsabilité d'en aviser votre chef d'équipe ou un coordonnateur le plus rapidement possible afin que nous puissions regarder les possibilités ensemble. Si votre bloc de volontariat ne peut être remplacé par une autre tâche, il faudra, par souci d'équité pour tous les autres volontaires, réévaluer les réductions et avantages qui vous ont été octroyés.

Si toutefois la situation inverse se produisait, c'est-à-dire que vous souhaitez prendre des tâches et blocs horaires supplémentaires, sachez que votre implication renouvelée est toujours appréciée. Présentez-vous à un Coordonnateur pour indiquer vos disponibilités supplémentaires. Sachez cependant que l'application de la Politique de Volontariat est offerte aux personnes ayant confirmé leurs tâches avant la date prescrite. Vous pourrez tout de même discuter avec un coordonnateur afin de voir les différentes possibilités.

LES AVANTAGES D'ÊTRE VOLONTAIRE

POUR BÉNÉFICIER DES AVANTAGES, LE VOLONTAIRE DOIT EFFECTUER UN MINIMUM DE 5 H

A. LA RÉDUCTION DU PRIX D'ENTRÉE ET LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Tous les volontaires de la Grande Bataille inscrits avant la date limite recevront une compensation monétaire sous forme de crédit. Un crédit de cinq (5\$) dollars est attribué par heure de volontariat. Le crédit n'est pas transférable à un autre participant.

Les montants de crédit applicables varient selon la tâche à accomplir et le bloc horaire choisi. Les préposés aux matières résiduelles recevront un crédit de dix (10\$) par heure de volontariat.

Cependant, un volontaire offrant 40 heures et plus pour la semaine de la Grande Bataille, accède gratuitement à l'événement. Aucun crédit n'est ajouté au compte dans cette situation.

LES REPAS

Pour chaque bloc de quatre (4) heures de travail, les volontaires auront droit à un repas fourni par le Duché. Ces repas pourront être réclamés à l'endroit indiqué près de l'Accueil. Les coupons pourront aussi servir de rabais chez les fournisseurs alimentaires participants. Des informations supplémentaires concernant les modalités exactes vous seront transmises lors de la réunion obligatoire des volontaires du samedi.

B. L'ARRIVÉE LE SAMEDI PRÉCÉDANT LA GRANDE BATAILLE ET LA RÉUNION DES VOLONTAIRES

Comme mentionné précédemment, c'est avec grand plaisir que le Duché ouvre ses portes une journée plus tôt pour son équipe de volontaires offrant huit (8h) et plus de volontariat durant la semaine, afin de lui permettre de s'installer et procéder à l'inscription officielle avant l'arrivée des participants. Les heures d'accueil du samedi pour les volontaires seront annoncées par courriel.

Les personnes volontaires pour la vigie de nuit reçoivent le privilège de pouvoir arriver le samedi.

Pour des raisons logistiques, nous spécifions que seules les personnes ayant une tâche volontaire seront accueillies le samedi. Les enfants et conjoints/conjointes doivent présenter une preuve de résidence pour accéder au site gratuitement avec le volontaire.

C. LA SOIRÉE DES VOLONTAIRES

Afin de remercier ses volontaires, le Duché soulignera encore cette année leur participation lors d'une soirée spéciale dans le cadre de la Grande Bataille. Rejoignez-nous le samedi soir de la Grande Bataille à la scène principale dans la Vieille Ville! L'heure exacte vous sera communiquée lors de la réunion obligatoire des volontaires du samedi.

STATIONNEMENT VOLONTAIRE

Les volontaires cumulant un minimum de seize (16) heures de volontariat durant la Grande Bataille pourront avoir accès au stationnement réservé aux volontaires. Veuillez cependant noter que bien que nous ferons de notre mieux pour répondre aux demandes de tous et chacun, les espaces de stationnement sont néanmoins limités. Vous recevrez ces informations avec votre confirmation de volontariat.

ACCÈS AU BLOC SANITAIRE

L'accès au bloc sanitaire est offert par le Duché suivant soit le nombre de blocs horaires confirmés ou encore la nature de la tâche. En effet, les volontaires recevront une carte de deux crédits, ce qui équivaut à une douche, pour chaque bloc de seize (16) heures de volontariat dans la semaine. Les préposés aux matières résiduelles et les animateurs reçoivent un accès quotidien à la douche.

Vous pouvez consulter les informations sur le fonctionnement du bloc sanitaire à l'adresse suivante : <https://bicolline.org/evenement/grande-bataille/>

ITEM PROMOTIONNEL

Chaque volontaire offrant un minimum de seize (16) heures de volontariat se verra octroyé le magnifique item promotionnel de l'année offert par le Duché de Bicolline. Cet élément est selon les disponibilités des items.

RÉSUMÉ

Implication	Avantages
Moins de 5h de volontariat	Aucun avantage prévue
Par heure de volontariat (moins de 40h lors de la GB)	5\$ de crédit au compte / heure
Par heure de volontariat (matières résiduelles)	10\$ de crédit au compte / heure
Par 4 heures de volontariat	1 repas (ou réduction sur repas)
Par 16 heures de volontariat	1 douche
Par jour de volontariat (animateur et volontaires aux matières résiduelles).	1 douche
Par 16 heures de volontariat	1 accès stationnement des volontaires (avantage unique non compilable)
Par 16 heures de volontariat	1 item promotionnel (conditionnel)
Par 40 heures de volontariat (Grande Bataille)	Accès gratuit à l'événement (aucun crédit au compte pour les heures)
8h et plus de volontariat ou implication vigie de nuit	Arrivé hâtive le samedi

LE CODE DE CONDUITE DES VOLONTAIRES

En tant que volontaire à la Bataille de Bicolline, il y a néanmoins un code de conduite que vous êtes tenus de suivre pour que tous puissent vivre une expérience amusante, sécuritaire, respectueuse et équitable durant l'événement. Vous devenez, l'espace d'une semaine, un représentant du Duché de Bicolline lorsque vous êtes sur le terrain et portez les couleurs bleu et jaune de l'hippocampe. Les participants ne feront pas de différence que vous soyez à votre première expérience ou à votre cinquième Grande Bataille car, ici, l'habit fait le moine.

Voici les attentes du Duché de Bicolline envers ses volontaires. Évidemment, outrepasser le bon sens quant aux points suivants pendant l'événement implique une réévaluation du partenariat entre l'individu et le Duché.

PRÉSENCE ET PONCTUALITÉ

- ↳ La programmation étant très chargée, il est impératif de se présenter pour ses blocs horaires et de n'accuser aucun retard.
- ↳ La priorité pour le Duché et les volontaires est d'assurer un service de qualité aux participants. Ainsi, si vos disponibilités ont changé depuis votre confirmation initiale, il est de votre responsabilité d'en informer votre chef d'équipe avant la tenue de l'activité.

FONCTION ET COMPORTEMENT

- ↳ Il faut en tout temps demeurer professionnel et efficace dans les tâches assignées.
- ↳ Afin d'assurer une expérience agréable tant aux volontaires qu'aux participants, nous vous demandons d'avoir une attitude proactive et engagée. Le respect d'autrui est toujours de mise et doit se refléter dans vos interactions avec les participants, les autres volontaires et les membres de l'Organisation. Si des éléments extérieurs ou des participants nuisent à votre efficacité ou à votre bien-être, vous devez le rapporter à votre chef d'équipe ou à un coordinateur pour ainsi améliorer l'expérience de chacun.
- ↳ Toutes les tâches ont pour but de permettre une expérience agréable pour les participants. Il faut donc un comportement approprié à cet objectif. Ce comportement devrait également se refléter dans les relations avec les volontaires et membres de l'Organisation.
- ↳ Le professionnalisme exige un respect de la confidentialité en lien avec votre rôle de volontaire, que celui-ci soit en jeu ou hors jeu.
- ↳ Il est du devoir de tous de protéger les gens du harcèlement et de la discrimination sous toutes ses formes et de référer toute plainte à un coordonnateur ou responsable sur le site. L'application de la politique de prévention et de gestion des violences à caractère sexuel est une responsabilité de tous.
- ↳ Il est primordial de protéger la propriété, le matériel et les accessoires appartenant à des participants ou au Duché.
- ↳ Il est de mise que le volontaire adopte un comportement non violent lorsqu'il porte les couleurs de Bicolline. De ce fait, aucun comportement violent physique, verbale ou psychologique ne sera toléré et doivent être mentionnés le plus rapidement possible à un coordonnateur.

ALCOOL ET SUBSTANCES ILLICITES

- ↳ Les volontaires qui portent les couleurs de Bicolline doivent montrer l'exemple : ils ne peuvent ni être en possession, ni consommer des drogues et/ou autres substances illégales.
- ↳ Être professionnel et efficace ne permet pas d'être en état d'intoxication pendant vos fonctions.

AUTRES ATTENTES DU DUCHÉ DE BICOLLINE

- ↳ Les coordonnateurs de la Bataille doivent voir à la fois au bon fonctionnement de l'évènement et au bien-être des participants et des volontaires. Ces responsabilités peuvent mener à une intervention auprès d'un volontaire pour un acte ou évènement qui va au-delà de l'énumération ci-dessus.
- ↳ Il est important de rapporter à un coordonnateur tout comportement d'un volontaire qui ne respecterait pas le code de conduite mentionné ici.
- ↳ Le Duché de Bicolline présente différentes valeurs et afin d'avoir une équipe de volontaires soudée et harmonieuse il est important d'en prendre connaissance et d'y porter un intérêt.
- ↳ Le Duché de Bicolline se réserve le droit de ne pas discuter des détails du remerciement d'un volontaire qui ne peut répondre aux attentes. Une fois que les services d'un volontaire ne sont plus retenus, il doit remettre tout le matériel appartenant au Duché de Bicolline à un membre de l'Organisation.
- ↳ En situation de crise, il en va de la sécurité de tous que les volontaires respectent les protocoles en place. Vous devez consulter l'équipe de coordination de la Bataille avant l'entreprise de toute action. Ceci inclut, mais ne se limite pas, à des déclarations à la presse ou sur les médias sociaux qui pourraient affecter de manière significative certains individus, leurs proches ou l'évènement lui-même.

LES TÂCHES

Les tâches pour lesquelles nous avons besoin de volontaires se répartissent en huit grandes catégories :

- | | |
|--|------------------------------|
| 1. Prémontage: | urbanisme@bicolline.org |
| 2. Accueil et inscription: | info@bicolline.org |
| 3. Soutien technique et opération terrain: | info@bicolline.org |
| 4. Vie communautaire, communication et surveillance: | benevolat@bicolline.org |
| 5. Débarcadère, urbanisme et circulation: | urbanisme@bicolline.org |
| 6. Animation et soutien au jeu: | maitredejeu@bicolline.org |
| 7. Vie festive et culturelle: | marieve.murray@bicolline.org |
| 8. Activités et arbitrage: | activite@bicolline.org |

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE

Afin de soumettre votre candidature, vous devez remplir le formulaire disponible sous l'onglet volontaire sur le site internet du duché de Bicolline ou en suivant le lien suivant : <https://forms.office.com/r/NEzrEYvV9b>

L'envoi de votre candidature confirme que vous avez lu la *Politique volontariat*, que vous comprenez et acceptez les conditions inhérentes à celle-ci, notamment en ce qui a trait au *Code de conduite des volontaires*.

Une fois votre candidature envoyée, vous recevrez un courriel de confirmation de la part de l'équipe de coordination qui détaillera les informations pertinentes à votre participation en tant que volontaire : tâches et horaire finaux, montant de crédit final, bénéfices auxquels vous aurez droit en tant que volontaire, prochaines étapes et confirmations requises de votre part, etc.

Pour toute autre question vous pouvez contacter l'adresse suivante : benevolat@bicolline.org.